Abbaye d'Aubignac, commune de St-Sébastien, canton de Dun (Creuse).

Naguère encore le voyageur égaré ou appelé pour affaires dans les environs sauvages de cette abbaye était frappé de la vue d'une grosse ruine couverte de lierre, et d'un petit clocher très-svelte, dont les planchons, blanchis par le temps, ne se détachaient que plus vivement sur le fond vert sombre des bois qui l'entouraient. Naturellement poussé par la curiosité, il cherchait et trouvait, non sans peine, le sentier qui pouvait le conduire au pied de ces ruines. Guidé par le clocher, il rencontrait d'abord le mur, à moitié écroulé, d'un jardin couvert de ronces et d'épines, et pénétrait dans une petite chapelle ayant une porte en plein cintre, sans ornements, dans le pignon de l'ouest, et une seconde semblable dans le mur du côté du nord; elle était éclairée par deux fenêtres aussi en plein cintre dans le mur du midi ; au fond, un autel encore debout, entre deux portes petites et basses donnant accès dans une arrière-chapelle sombre qu'éclairaient deux fenêtres très-étroites et allongées, situées dans le pignon du fond, et entre lesquelles était un autel semblable au premier.



Le petit clocher, tout en charpente, suspendu sur deux poutres pourries et exposé à toutes les intempéries, menaçait d'une chute imminente le visiteur embarrassé dans les sureaux et les épines, et surtout les orties, contre lesquelles il devenait indispensable de défendre sa figure.

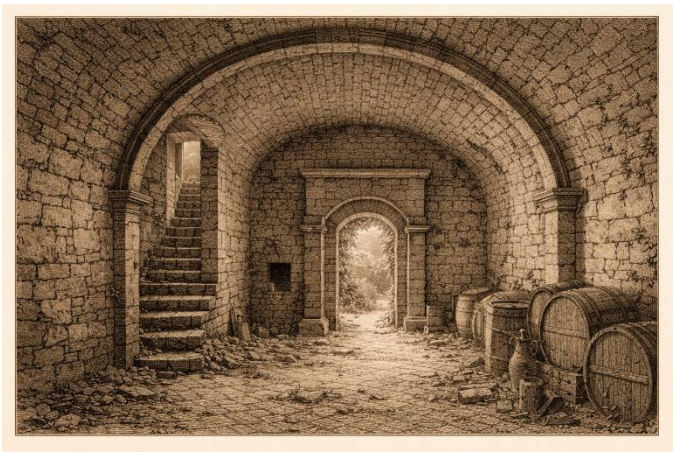
Pas de traces de voûte ni de plancher, seulement des murailles peu solides et en mauvais mortier. On remarquait à droite dans la muraille un de ces petits placards communs dans les églises, à hauteur d'appui, dont les pierres, discordantes entre elles, attestaient avoir appartenu à un autre plus grand.



Quelques personnes, s'en rapportant à la forme cintrée de toutes les ouvertures, se hâtèrent de remonter la construction à la période romane; mais le peu de solidité des murs, les détériorations à toutes les arêtes des pierres des ouvertures, vinrent confirmer l'idée que le placard avait d'abord fait naître, et firent regarder cet édifice comme bien postérieur à l'époque qu'on lui aurait assignée à la vue de ses ouvertures, qui provenaient de constructions plus anciennes, comme on le verra plus loin. A l'ouest, et à quelques pas de la chapelle, se trouve la grosse masse à demi cachée par le lierre, percée de fenêtres carrées et d'une porte dans le genre moderne. C'est là le corps de logis habité par le religieux, car il n'y en avait qu'un seul la plupart du temps. Une partie des murs paraît ancienne et soutenue par de gros et grossiers contre-forts; l'autre, au contraire, paraît moderne et n'a pas de contre-forts.

L'intérieur n'a rien d'extraordinaire; de grandes chambres délabrées, des planchers pourris offrent des dangers pour le visiteur, surtout dans le grenier, où sont de nombreuses crevasses.

Un examen attentif fait bientôt découvrir des pilastres très-larges, portant chacun sur leur milieu un second plus petit en saillie en porte-à-faux, avec piédestal dans la cave et chapiteaux dans le grenier, où on distingue la naissance des filets des voûtes; enfin, dans le pré, une porte de cave pratiquée dans une véritable porte d'église. A tous ces caractères on ne peut méconnaître une église assez vaste.



Le bas a formé une cave voûtée en berceau et plein cintre, comme une cave ordinaire. L'entrée est carrée, encadrée dans la porte primitive en plein cintre. Dans un des côtés, un petit escalier en pierre, pour le service journalier, descend de la chambre placée au-dessus de cette cave.

Le premier étage est au niveau du sol du côté où l'on entre, et forme le rez-de-chaussée. L'étage au-dessus serait le premier selon ce calcul, et le second si l'on considère la cave comme rez-de-chaussée. C'est au-dessus de cet étage, dans le grenier, que se trouve la naissance des voûtes qui devaient exister autrefois.



Cette première découverte ayant piqué notre curiosité, nous avons examiné avec soin les alentours du monastère. Au nord de cette habitation se trouve un grand espace carré, d'où on extrait, dans un mélange de plâtres, beaucoup de pierres taillées ou non, et où on ne peut méconnaître l'emplacement du monastère primitif, séparé de l'église par une cour carrée où devait se trouver le cloitre.

D'après ces remarques, je crois avoir retrouvé une page de l'histoire d'Aubignac, car il est présumable que dans une dévastation dont les guerres de religion nous offrent tant d'exemples, le monastère aura été pillé et brûlé; l'église, plus résistante, aura lassé les dévastateurs, qui n'en auront démoli qu'une partie, abandonnant ce qui en subsiste encore; que les moines, de retour après le départ de leurs ennemis, ne se retrouvant pas assez riches pour relever leur abbaye et refaire leur église, d'ailleurs beaucoup trop vaste pour la population, l'ont utilisée en y faisant leur demeure au moyen de quelques réparations peu dispendieuses, et, avec quel-ques-uns de ces débris, ont élevé la petite chapelle dont nous avons parlé.

Ce récit fait par les ruines elles-mêmes est-il bien vrai? je le crois. Mais quand ces désastres ont-ils eu lieu? je l'ignore; et pourtant je serais disposé à les rapporter à la suite de la bataille de Coutras, et commis par le parti de protestants qui passèrent à la Roche. Cependant il est étonnant que le souvenir ne s'en soit pas conservé.

Du reste, je n'ai pu me procurer aucun titre sur la fondation et l'histoire de cette abbaye; j'ai seulement, dans ce qui concerne St-Benoît. trouvé que, en 1313, il y eut un arrangement fait au sujet de la rente due par l'abbaye d'Aubignac au prévôt de St-Benoît.



Dans les décombres on a trouvé plusieurs pierres tumulaires insignifiantes, parmi lesquelles la statue couchée d'un homme vêtu d'un manteau et d'une robe V. à l'article des Tombeaux), et dont les mutilations doivent remonter à l'époque de la dévastation. Nous ne devons pas oublier de mentionner des peintures de fleurs très-bien faites sur le chambranle en bois d'une petite cheminée d'un cabinet. Une guirlande bien garnie de fleurs fait plusieurs festons sur la traverse et tombe de chaque côté sur les montants. Dans le feston du milieu, on voit deux cœurs enflammés percés d'une flèche, au-dessous desquels on lit HÆC DUO FACIUNT UNUM. Dans le feston de droite, un petit chien, et au-dessous FIDELITAS; et dans čelui de gauche, deux colombes se becquetant, avec le mot AMICITIA. Les représentations et les devises me paraissent bien galantes pour un monastère, et conviendraient assez bien à la vie que certains moines y menaient, si l'on s'en rapporte aux traditions.

Le temps, la poussière et la crasse avaient tellement couvert le tout, qu'on ne voyait aucune trace du talent artistique du religieux qui y avait consacré son temps pour tromper l'ennui de cette solitude, lorsqu'il y a une quinzaine d'années, des gens qui faisaient une lessive dans le cabinet, ayant posé sur la cheminée du linge d'où découlait une eau bouillante, le liquide alcalin entraîna la crasse et fit voir le brillant des couleurs, ce qui donna l'idée de débarbouiller le reste.

Depuis la vente, comme bien national, du monastère, des métairies ainsi que du moulin qui en dépendaient, les nouveaux propriétaires n'ont fait aucune réparation, et le monument a conservé ses caractères de ruine déserte, quoique habité, au milieu du site le plus triste, le plus sauvage et le plus monotone qu'on puisse imaginer; aussi doit-on avoir quelque indulgence pour les moines qui cherchaient des distractions dans les villages voisins.



Nous avons aussi à mentionner, à 2 ou 300 m. de l'abbaye, dans les bois qui en dépendaient, un vieux chêne creux de 8 m. de circonférence, dont les parois n'ont que 0 m. 20 c. d'épaisseur. Si le tronc creux était divisé par un plancher, il offrirait deux petits cabinets éclairés par des œils-de-bœuf résultant de la pourriture d'anciennes branches. Ce monument du règne végétal est loin du chêne de la Chair-au-Point dont nous avons parlé, et doit cependant, comme lui, remonter à une assez haute antiquité.

Nous ne devons pas quitter Aubignac sans donner des détails sur son église, qui fait le principal objet de notre travail. Elle avait 28 m. de long sur 8 m. 40 c. de large. On compte 9 m. depuis le sol jusqu'au tailloir des pilastres, au-dessus desquels la voûte s'élevait de 4 m. Les pilastres, au nombre de trois de chaque côté, forment quatre travées. Au-dessus des pilastres naissent des faisceaux d'arcs et de filets dont nous donnons la coupe (pl. VII).

Entre chaque pilastre se trouvait une fenêtre en plein cintre de 1 m. 50 c. sur 1 m., dont l'embrasure intérieure est de 1 m. 60 c. de large sur 2 m. 30 c. de haut. Dans les murs qui ont été refaits, j'ai rencontré des fenêtres beaucoup plus

petites, qui n'ont que 0 m. 35 c. de large sur 1 m. de haut, et qui paraissent avoir été employées dans les constructions primitives; je ne sais si elles appartenaient à l'église ou à d'autres édifices.

Les contre-forts extérieurs, très-irrégulièrement espacés, ne répondent pas toujours exactement aux pilastres du dedans, entre lesquels on a ménagé des intervalles réguliers.

Les piliers qui flanquent la facade embrassent l'encoignure en s'étendant sur les deux côtés, et sont bien plus gros que les autres. Dans le milieu de l'espace qui les sépare est une porte en plein cintre de 2 m. de haut sur 1 m. 50 c. de large, décorée de quelques moulures perdues dans la maconnerie moderne. Cette porte est surmontée d'une corniche circulaire qui, en dehors, devient horizontale et se prolonge en cordon jusqu'aux contre-forts. A 4 m. 40 c. au-dessus de la corniche, règne un filet allant d'un côté à l'autre jusqu'aux contre-forts, et à 2 m. 50 c. au-dessus du filet, une fenêtre cintrée de 2 m. de haut sur 1 m. 40 c. de large. La porte et la corniche sont en calcaire blanc à grains fins, facile à recevoir des moulures fixes; tout le reste est en granit à gros grains, ne se prêtant pas à ce genre de travail, et donnant en partie la raison de la simplicité, pour ne pas dire la grossièreté des ornements, en petit nombre, qui ont été mis dans l'architecture. J'ignore s'il y avait un clocher; seulement l'absence de piliers plus robustes en dedans pour le supporter doit faire penser qu'il n'y en avait point en pierres.



Je me suis arrêté sur les détails descriptifs de cette église, au risque d'ennuyer le lecteur; mais, n'ayant trouvé que cet exemple de ce genre d'architecture, j'ai cru devoir en donner une idée précise, pour aider à en fixer la date, que je rapporterais volontiers au X * I ^ e siècle. Je ne puis dire si les voûtes étaient en plein cintre ou en ogive; cependant la disposition des filets ferait présumer qu'elles devaient être des premières construites dans le style ogival.

L'abbaye d'Aubignac était de l'ordre de Citeaux, et devait jouir autrefois d'une certaine réputation, puisque Pierre de Brosse demanda, par son testament, à y être enterré. Elle devait aussi être fort ancienne, à en juger par son architecture, où une chose remarquable, outre la lourdeur de toutes ses moulures, est l'absence complète de celles en creux; en revanche, les méplats, avec ou sans chanfrein, en font tous les frais; pas un seul de ces jolis modillons du style roman, 'de ces corniches élégantes et de tous ces ornements qui décorent si bien les autres églises. On pourrait dire que celle-ci est d'un style particulier qui n'a pas encore été décrit. Cette abbaye est désignée en latin sous le nom de Albiniacensis ou de Albiniaco, Aubigniaco.

Outre l'abbaye, les biens-fonds consistaient en deux domaines, quelques étangs, un moulin et des dimes et rentes sur les terres voisines.

(Rédigé par Élie de Beaufort entre 1860 et 1861, cet article fournit la description d’origine. Les images présentées ici en sont librement inspirées ; il s’agit toutefois d’interprétations imaginaires qui ne sauraient être considérées comme exactes. John Waples).

Élie de Beaufort, 1860-1861.
Recherches archéologiques dans les environs de Saint Benoit du Sault. ST BENOIT.
LIBRAIRIE ÉDITION GUÉNÉGAUD